

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 Décembre 2024 – 18 heures 00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 10

N° 9

Objet : BUDGET GENERAL DU CCAS – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Présents

Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DUHART – Mme CHAUFFARD
Mme DEBARBIEUX – Mme TINAUD-NOUVIAN – M ALVAREZ
Mme BIDART-LABROUSSE – Mme DELQUE - Mme FOURNIER-DULAC

Pouvoirs

M IRIGOYEN à Mme MORICE
Mme GONZALO à Mme CHAUFFARD
Mme ZUGARRAMURDI à M. ALVAREZ
Mme ALBISTUR à Mme DELQUE

Absents excusés

M BIVES-TOURON – Mme LEDESMA

Absents

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation

N° 9- BUDGET GENERAL DU CCAS – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Le budget primitif 2024 a été approuvé par délibération du 7 mars 2024.

Il apparait nécessaire d'effectuer une décision modificative pour les chapitres :

En dépenses :- **011 – « Charges à caractère général » : + 3 000 €**

✓ c/420.611 - contrat de service avec l'association InfoDroits (permanences assurées au CCAS toute l'année)

✓ c/424.6283 - frais de nettoyage de locaux supplémentaires suite à des situations exceptionnelles (relogement d'urgence)

- **012 « Charges de personnel et frais assimilés » + 5 000 €**

✓ c/4238.64131- recrutements supplémentaires pour le service de portage de repas afin de pallier des absences et contribuer à renforcer ce service

- **65 « Autres charges de gestion courante » - 8 000 €**

Section de fonctionnement				
Chapitre	Fonction	Nature	Libellé	Montant en €
011 - Charges à caractère général	420	611	Contrat de prestations de service	+ 1 700,00
	424	6283	Frais de nettoyage de locaux	+ 1 300,00
Sous-total chapitre 011 "Charges à caractère général"				+ 3 000,00
012 - Charges de personnel	4238	64131	Rémunération principale de personnel non titulaire	+ 5 000,00
Sous-total chapitre 012 "Charges de personnel"				+ 5 000,00
65 – Autres charges de gestion courante	424	65133	Secours	- 3 000,00
	420	65748	Autres personnes de droit privé (subventions)	- 5 000,00
Sous-total chapitre 65 "Autres charges de gestion courante »				- 8 000,00
TOTAL				0,00

Il est proposé au conseil d'administration

- de voter la décision modificative n°1 du CCAS telle que présentée ci-dessus.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après en avoir délibéré
- vote la décision modificative n° 1 du CCAS

ADOPTE A L'UNANIMITE



La Vice-Présidente du CCAS

Nathalie MORICE

D2 – ARRETE - SIGNATURES

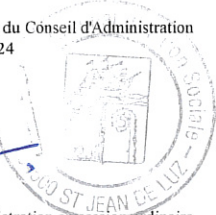
Date de convocation :
le 25 novembre 2024

Nombre de membres en exercice 16
Nombre de membres présents 10
Nombre de suffrages exprimés 10
VOTES :
Pour 14
Contre 2
Abstentions 2

A Saint Jean de Luz, le 05/12/2024

Présenté par La Vice-Présidente du Conseil d'Administration
A Saint Jean de Luz le 05/12/2024

Mme MORICE Nathalie



Délibéré par le Conseil d'Administration en session ordinaire
A Saint-Jean-de-Luz, le 05/12/2024

Le Président et les membres du Conseil d'Administration,

M. IRIGOYEN Jean-François

Mme GONZALO Christine

Mme LEDESMA Laurence

Mme DUHART Christine

Mme CHAUFFARD Béatrice

M. BOIVIN Guillaume

Mme DEBARBIEUX Yvette

Mme TINAUD-NOUVIAN Isabelle

Mme ALBISTUR Marie-Noëlle

Mme DELQUE Geneviève

Mme FOURNIER-DULAC Myriam

M. ALVAREZ Stéphane

M. BIVES-TOURON Jacques

Mme BIDART-LABROUSSE Anne-Marie

Mme ZUGARRAMURDI Maria-Luz

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Saint Jean de Luz, le